

**APPENDICE 4-a : Déclaration semestrielle des données opérationnelles
relatives aux guichets de traitement en application de l'article 7 de la « convention type
relative aux opérations de traitement des billets en euros par les établissements de
crédit ou les établissements de paiement en vue de la délivrance au public au moyen
d'automates en libre service »**

Semestre : Année :

Raison sociale de l'opérateur :

**(uniquement pour les coupures remises en circulation par l'intermédiaire d'automates
en libre service)**

Déclaration à l'unité

Billets / Coupures	500	200	100	50	20	10	5
Nombre de billets traités							
dont nombre de billets considérés comme impropres à la remise en circulation (catégories 4b/B2)							
dont nombre de billets remis en circulation (catégories 4a/B1) via automates en libre service							

Nom, date et signature